

En 1841, les colons français s'installèrent. Le 20 juin 1845, un arrêté ministériel déclare officiellement la création de la commune du SIG, sous la dénomination de SAINT-DENIS, que l'empereur a tenu à donner lui-même. Ce nom est emprunté à celui de la basilique royale. En même temps, une zone d'irrigation est constituée, elle est alimentée par un barrage-déversoir (le Petit Barrage) établi par le Génie Militaire en 1845 dans un défilé de l'Oued à 3 kilomètres en amont de la ville.



En 1845, le barrage était construit. Les indigènes eux-mêmes l'avaient demandé, s'offrant comme main d'œuvre pour les travaux.

Arrêté du 20 juin 1845

Le Président du Conseil, Ministre Secrétaire d'Etat à la Guerre :

Vu l'arrêté du 18 avril 1841 sur la formation des centres de population,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Algérie, en date du 26 février 1845 :

ARRETE :

Article 1er : Un centre de population européenne de cent familles sera créé dans la province d'ORAN, sur le parcours d'Oran à Mascara, dans la vallée du SIG, non loin du pont et du barrage construits récemment sur cette rivière.

Article 2 : Ce centre, qui prendra le nom de SAINT-DENIS-DU-SIG sera établi conformément au plan de distribution dressé par Monsieur le Chef du Génie à Oran et annexé à la délibération de la Commission administrative de cette ville.

Article 3 : Un arrêté ultérieur en fixera la circonscription territoriale.

Article 4 : Monsieur le Gouverneur Général et Monsieur le Lieutenant Général, commandant supérieur de la province d'Oran, sont et demeurent chargés de l'exécution du présent arrêté.

Paris le, 20 juin 1845

Maréchal Duc de Dalmatie.

Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général, Baron Martineau

Le Gouverneur Général de l'Algérie, Maréchal Duc d'Isly, BUGEAUD

(Source ANOM) SAINT-DENIS-DU-SIG : Centre de population créé par arrêté du 20 juin 1845, érigé en commune de plein exercice par décret du 31 décembre 1856.



L'Hôtel de ville : Inauguré en 1898, édifié selon les plans établis par A. de MAUPASSANT, ingénieur (1841-1923) qui se révéla un grand bâtisseur à SAINT-DENIS-DU-SIG, était un très bel édifice de fort grand air avec son perron en pierre de taille et sa façade sculptée. On accédait au 2ème étage où s'ouvrait la splendide salle des fêtes, résonnant encore de tant de souvenirs, par un double escalier de marbre blanc. De la terrasse, on jouissait d'un coup d'œil superbe sur la plaine et sur la montagne.



En 1859, Monsieur Jules DUVAL, administrateur, décrivait SAINT-DENIS-DU SIG :

« Centre de population, à 52 kilomètres d'ORAN, sur la route de MASCARA à droite du SIG. Créé par arrêté du 20 juin 1845, ce centre a traversé les plus rudes épreuves, défrichements difficiles, miasmes de la Macta, eau mauvaise, fièvres opiniâtres, sécheresse, choléra, usure, défaut de communications, préventions fâcheuses ; il n'a dû son salut qu'au labeur entêté de ses habitants, plein de foi dans la qualité supérieure de leurs terres et la puissance vivifiante des eaux du SIG.

Petit rappel :

Au mois de juin 1846, il ne restait plus à SAINT-DENIS-DU-SIG que 11 familles sur les 50 installées quelques mois auparavant ; cette statistique relevée illustre bien les difficultés sanitaires rencontrées :

- .1845 : 50 feux (foyers)
- .1846 : 190 habitants ; relevé 4 naissances et 59 décès.
- .1847 : 486 habitants ; relevé 14 naissances et 47 décès.
- .1848 : 322 habitants ; relevé 36 naissances et 70 décès.
- .1849 : 534 habitants ; relevé 36 naissances et 156 décès.
- .1850 : 491 habitants ; relevé 25 naissances et 83 décès.
- .1851 : 668 habitants ; relevé 47 naissances et 117 décès.
- .1852 : relevé 43 naissances et 60 décès.
- .1853 : 1 041 habitants ; relevé 52 naissances et 58 décès.
- .1854 : 972 habitants ; relevé 105 naissances et 222 décès.
- .1855 : 2 995 habitants ; relevé 100 naissances et 221 décès.
- .1856 : 2 028 habitants ; relevé 156 naissances et 126 décès.

« Au débouché de ce cours d'eau (La MEKERRA de SIDI-BEL-ABBES) dans la plaine à 3 km du bourg un barrage de 42 mètres de long sur 9,20 mètres de haut, le plus important ouvrage de ce genre dans toute l'Algérie, retient et élève ses eaux, qui, par des canaux latéraux de 30 km de développement, se répandant à droite et à gauche dans la vaste plaine du SIG, arrosent 3 200 hectares en hiver, 800 en été. Le débit journalier du SIG est estimé à 4 m³ 800mm par minutes dans les plus fortes sécheresses.



Photo du Barrage après les travaux de 1910.

[En même temps une zone d'irrigation était constituée : elle était alimentée par un barrage-déversoir (le Petit Barrage) établi par le Génie Militaire en 1845 dans un défilé de l'Oued SIG à 3 kilomètres en amont de la ville. Une digue de 7 mètres de hauteur fut construite sur ce barrage en 1858 et il put, alors contenir une réserve de 3 millions de mètres cubes d'eau. Cette digue fut emportée le 8 Février 1885 en même temps qu'une partie de celle du : Grand Barrage édifié en 1883 à 17 kilomètres en amont du premier. Le Grand Barrage fut restauré aussitôt : une digue de 100 mètres de long - 30 mètres de hauteur - une largeur à la base de 32 mètres pour une largeur de la plate-forme de 4 mètres. Sa capacité dépassait les 15 millions de mètres cubes.]

« Un règlement officiel, arrêté en 1853, règle la répartition des eaux, principe de toute la richesse de cette localité. Toutes les cultures y prospèrent à merveille : fourrages, céréales, maïs, légumes, tabacs, cotons, mûriers, arbres de toutes les essences, vignes. Les Arabes du voisinage y concourent à tous les travaux et vivent dans la meilleure intelligence avec les colons, qui leur confient les céréales, se réservant les cultures industrielles. Celles-ci y prennent le plus rapide développement : en 1853, on a cultivé 250 à 260 hectares de tabacs, 20 ha de coton, et fait plusieurs éducations des vers à soie et une de cochenille. On y compte trois pépinières, celle du Génie, celle de M. SEVIGNON, celle de M. CAPMAS, au Bois-Sacré ; sans compter celle de l'UNION AGRICOLE.



« Nulle part les arbres ne poussent avec plus de vigueur, comme on peut en juger par les beaux peupliers et mûriers des plantations publiques et privées. Situé à peu près à mi-chemin d'Oran à Mascara, lié avec ces deux villes par une belle route, achevée sur beaucoup de parties, rendez-vous hebdomadaire de 7 à 8 000 arabes qui tiennent marché tous les dimanches sous ses murs, étape forcée des voyageurs, des diligences, du roulage, des troupes, le SIG a une importance commerciale égale à son importance agricole : il devient de jour en jour le premier lieu de transit, le principal entrepôt intérieur de la province dont il occupe le cœur.

« Enfin l'industrie s'est mise en mesure d'utiliser les chutes d'eau, réservées sur le trajet des canaux, par des moulins à blé qui feront un jour de la minoterie une des principales sources de richesse de cette contrée. Par l'ensemble de ses caractères, le SIG rappelle BOUFARIK, et des juges compétents estiment même les terres de ses plaines supérieures à celles de la Mitidja.

« Le chemin de fer d'Oran à Alger, qui traversera son territoire, complètera l'analogie. Dans la campagne, on visite avec intérêt la ferme de MM. CAPMAS et LIGNEY, près du Bois-Sacré, honoré en 1852 du prix de l'intelligence agricole ; celle de M. GLEIZES, sur la route d'Oran.



STATISTIQUES OFFICIELLES* (1851) :

(*) La statistique de l'UNION AGRICOLE ne paraît pas comprise dans les chiffres qui suivent, sauf pour l'étendue du territoire et les cultures.

-**Constructions** : 166 maisons valant 299 000 francs, 4 hangars, 125 écuries et étables, 16 gourbis et silos, un puits, d'une valeur totale de 12 920 francs ;

-**Bétail** : 150 chevaux, 65 mulets, 35 ânes, 15 vaches, 110 chèvres, 55 moutons, 655 porcs ;

-**Matériel agricole** : 134 charrues, 60 voitures, 15 tombereaux ;

-**Plantations** : 17 650 arbres ;

-**Concessions** : 6 411 hectares 37 ares ;

-**Défrichement** : 1 185 hectares ;

-**Cultures** : 2 565 hectares en froment, 2 570 en orge, 25 en maïs, 8 en pommes de terre, 4 en fèves, 24 en légumes divers, 9 prairies artificielles, 65 en tabac, 9 en cultures diverses, 35 en vignes ; Total : 5 314 hectares.

-Deux moulins construits (VIDAL et TARDIEU, PERRIN et HOLL), un troisième en construction (MERLIN), un quatrième concédé (RENARD et DENANTES) »



Article de Presse : *Revue de l'Orient* « Société de l'UNION AGRICOLE » :

« Nous approuvons et acceptons comme un fait accompli la concession demandée par l'UNION AGRICOLE d'AFRIQUE, pour l'établissement d'un centre de population de 300 familles sur la rive droite du SIG, à cheval sur la route d'ORAN à MASCARA, et à 2 000 mètres de la rivière. Nous croyons que l'UNION AGRICOLE doit être encouragée par tous les moyens possibles ; elle pourrait former une commune à part, si on ne voulait pas la comprendre dans celle de SAINT-DENIS »

UNION AGRICOLE D'AFRIQUE

- Source GALLICA -

Source : http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Union_agricole_d'Afrique.pdf

L'Union agricole d'Afrique, société civile au capital d'un million de francs, exploite depuis l'année 1846 un vaste domaine situé à 40 kilomètres d'Oran, dans la plaine du SIG. Le domaine de l'Union produit des céréales, du coton, des olives, du vin, des légumes, des moutons, des mulets, etc., et il ne se distingue pas sous ce rapport des autres domaines bien administrés de l'Algérie.

Par contre, il est peu d'entreprises algériennes qui aient une histoire aussi intéressante et c'est cette histoire, qui se confond avec les origines de la colonisation algérienne ; s'agissait-il d'une belle utopie ?



En 1845, les idées humanitaires d'où devait sortir la révolution de 1848 étaient à la mode.

A cette époque, les diverses écoles socialistes ne prêchaient pas la haine des classes comme elles le font depuis qu'elles se sont laissées imprégner par la mentalité allemande; bien au contraire, elles prêchaient l'amour de l'humanité selon les préceptes de l'Évangile et du « *sans-culotte Jésus-Christ* ».

Parmi ces écoles, le fouriérisme avait surtout conquis les classes bourgeoises et, en première ligne, ceux qui étaient le moins en contact avec les réalités de la vie: les intellectuels, les officiers, les marins. Il n'est donc pas surprenant qu'un groupe, composé surtout d'officiers d'artillerie et de marine, ait eu l'idée de profiter de la conquête algérienne pour essayer d'y mettre en pratique les idées du jour.



Charles FOURIER (1772/1837)

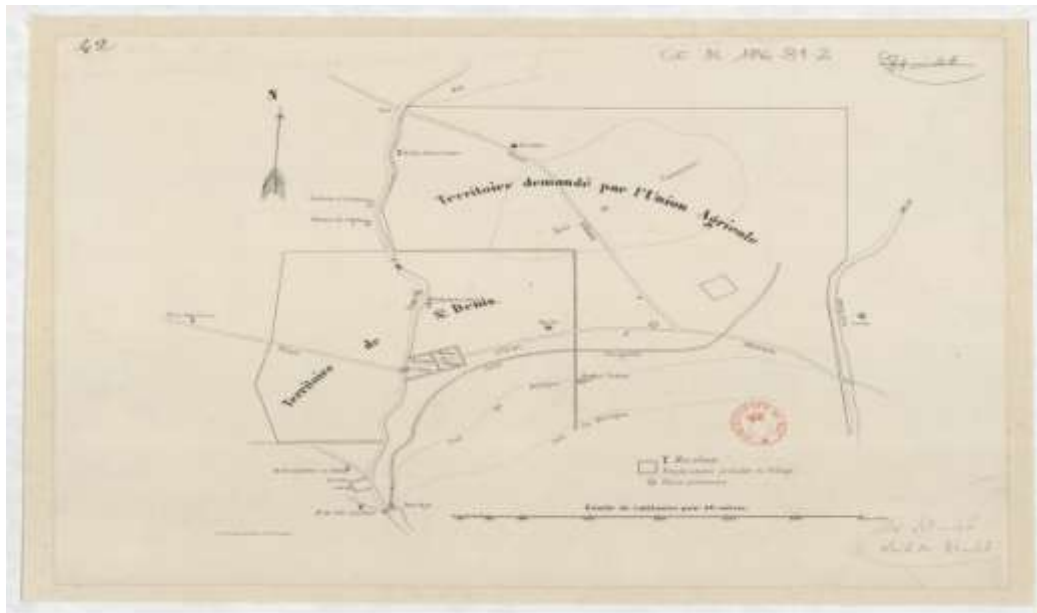
Le mot "Algérie" est apparu, pour la première fois sous sa plume, en 1803.

Le 31 décembre 1845, un groupe d'avocats, de médecins, d'ingénieurs et d'officiers fouriéristes de Lyon et de Franche-Comté fondèrent l'Union Agricole d'Afrique à SAINT-DENIS-DU-SIG. La rigueur militaire du règlement dissuada beaucoup de colons et cet essai se changea rapidement en une société normale basée sur le salariat.

FOURIER relève un jour que son beau-frère BRILLAT-SAVARIN, le célèbre gastronome, paie dans un restaurant une pomme 14 sous, alors que le matin même à Rouen, ville qu'il vient de quitter, il venait lui-même d'en acheter une pour le centième de cette somme. Pour FOURIER, une telle distorsion dans les prix est totalement injustifiée et condamne toute société fondée sur l'échange tarifé et la concurrence.

Cette remarque lui inspire une théorie sur le progrès de l'humanité, jalonné par quatre pommes fameuses :

- celle qu'Ève offrit à Adam ;
- celle que Pâris offrit à Aphrodite ;
- celle qu'Isaac Newton prit sur la tête en dormant ;
- et la sienne (pomme de FOURIER) qui lui révèle la malfaisance des intermédiaires, la féodalité mercantile, l'ampleur de l'imposture commerciale, et à la fois le principe de l'attraction des passions humaines que lient les messages de la pomme !



Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

C'est ainsi que le 31 décembre 1845 fut créée, sous la dénomination d'«UNION AGRICOLE D'AFRIQUE», une société civile «basée sur l'unité indivise de la propriété et sur l'association du capital et du travail» laquelle société avait pour premier objet de demander la concession d'un terrain en Algérie pour y appliquer les idées fouriéristes. (D'inspiration phalanstérienne Les fouriéristes se distinguent des saint-simoniens par leur hostilité à toute ingérence de l'Etat...)

La concession fut octroyée par ordonnance royale du 8 novembre 1846, accordant un terrain de 3 059 hectares sur la rive droite de la rivière du SIG, mais à la condition expresse d'y fonder une commune d'au moins trois cents familles européennes, dont les deux tiers français.

C'est alors que les difficultés commencèrent. On dut d'abord reconnaître qu'il fallait renoncer à l'idée de fonder un phalanstère, car un phalanstère tel que le concevaient les disciples de FOURIER supposait une communauté riche, non seulement pour construire l'immeuble devant abriter les phalanstériens, mais encore pour leur

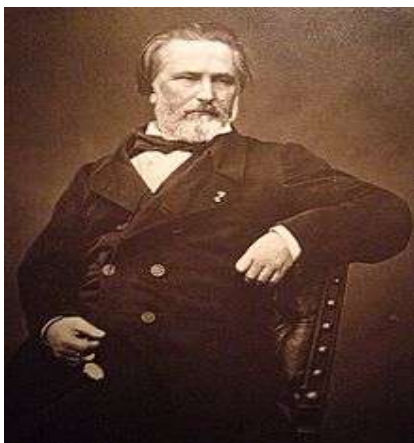
permettre de vivre conformément à leurs affinités, lesquelles n'ont souvent aucun rapport avec l'art d'augmenter les ressources communes. On décida donc de créer une «*Commune associée*» dont tous les habitants travailleraient sur le domaine, seraient logés, nourris, habillés et seraient, en outre, intéressés aux bénéfices éventuels; mais comme ces avantages ne pouvaient être accordés qu'au prix d'une discipline de fer, les travailleurs associés se firent rares, aimant mieux voler par ailleurs de leurs propres ailes plutôt que de se plier à la dure règle qu'on leur voulait imposer. Des luttes de doctrine surgirent entre communistes et phalanstériens, et aussi des luttes de personnes. De plus, l'argent manquait, car beaucoup de souscripteurs primitifs préféraient encourager l'idée par leur parole plutôt que par leurs deniers, et il est extraordinaire que l'entreprise n'ait pas sombré au milieu de toutes ces difficultés et de ces tiraillements.

On dut, bien entendu, renoncer à la création d'une commune associée comme on avait renoncé au phalanstère et on se contenta de sauvegarder le principe en tâchant de recruter des travailleurs associés parmi les simples salariés, européens ou indigènes, qui, pour la plupart, se souciaient peu de se soumettre aux conséquences et aux risques de l'Association.

Il devenait de plus en plus évident que la condition de former une commune d'au moins trois cents familles, ne pourrait jamais être réalisée; on négocia donc avec l'État et, en 1853, un décret impérial transforma la concession provisoire en concession définitive, en la réduisant toutefois à 1 792 hectares, mais en libérant les bénéficiaires de toute obligation. Depuis cette époque, l'Union a vécu avec des alternatives diverses selon les hasards des récoltes, l'habileté des directeurs successifs et le résultat de tentatives multiples; c'est ainsi qu'on essaya notamment la culture du ver à soie, qui ne réussit pas, et celle du coton qui réussit pleinement. On arriva même, par des sélections habiles, à obtenir à l'Union une qualité de coton qui a mérité les plus hautes récompenses à toutes les expositions et qui fait prime sur le marché. Bien que, par la force même des choses, on eut renoncé depuis longtemps aux rêves utopiques des fondateurs de la société, ce n'est qu'en 1919 qu'on a réussi à mettre ses statuts d'accord avec la réalité; jusque là, l'objet social était resté «*la fondation d'une commune associée*» et toutes les tentatives pour le modifier avaient échoué devant la résistance sentimentale des actionnaires.

Vers 1885, sous les auspices du sénateur COUTURIER et de son gendre, Antonin DUBOST, on tenta de transformer l'Union en un orphelinat agricole, mais cette expérience ne dura que quelques années. Depuis 1889, l'Union est redevenue une exploitation agricole normale dont un directeur local, sous l'impulsion d'un conseil d'administration siégeant à Paris, tire le meilleur parti possible sans se soucier d'aucune école politique ou sociale. Cela n'empêche pas d'intéresser l'aux résultats de l'entreprise, mais intelligemment, c'est-à-dire en raison de la part prise par lui aux résultats obtenus, et non plus automatiquement, comme c'était l'idée primitive.

A l'heure actuelle, la société est aux prises avec un problème angoissant: celui de la salure progressive des terrains de la plaine du SIG. En effet, la plaine du SIG forme un bassin qui se relève avant d'atteindre la mer, de sorte que les eaux sous-jacentes trouvent difficilement leur écoulement. Or, ces eaux sont saumâtres, c'est-à-dire qu'elles contiennent en solution une assez grande quantité de chlorures et de sulfates de sodium et de magnésium. Si, pour une raison quelconque, la nappe souterraine se rapproche de la surface, les sels qu'elle contient en dissolution viennent effleurir sur le sol, détruisant toute végétation. C'est ainsi que des fermes, jadis prospères, sont successivement disparues de la plaine du SIG au fur et à mesure que la salure gagnait et que, actuellement, les parties basses des terrains de l'Union sont elles-mêmes contaminées. Le remède est simple, mais malheureusement coûteux. Il consiste à établir, depuis l'Union jusqu'à la mer, soit sur une cinquantaine de kilomètres, une grande tranchée d'écoulement à laquelle aboutiraient des tranchées secondaires assainissant les diverses parties de la plaine. Ces tranchées secondaires pourraient être faites par les différents syndicats locaux et à leurs frais, mais il est évident que la tranchée principale ne pourrait être faite que par l'État. Bien que la question soit à l'étude depuis plus de dix ans, ni les délégués financiers, ni les parlementaires n'ont trouvé jusqu'à ce jour, le moyen de la faire aboutir.



Jules DUVAL est l'un des acteurs importants du mouvement phalanstérien, des années 1840 à la fin des années 1860, même s'il prend assez rapidement ses distances avec les

dirigeants de l'École sociétaire, et s'il se fait surtout connaître, à partir du milieu des années 1850, pour ses réflexions et ses interventions sur la question coloniale. Son adhésion au fouriérisme devient alors plus discrète d'autant qu'il est en désaccord avec ceux de ses condisciples qui poursuivent la réalisation de l'essai sociétaire ; il continue néanmoins à participer à certaines manifestations sociétaires et à inscrire son action en faveur de la colonisation et de la coopération dans le sillage de la pensée de FOURIER, et plus précisément dans le cadre du garantisme, l'une des voies devant mener le monde vers l'Harmonie.

Source : *L'Algérie et les colonies françaises, Paris, Guillaumin, 1877.*

-Auteur M. Jules DUVAL (1859) -

L'Union agricole d'Afrique : A 3 kilomètres de SAINT-DENIS, à 55 Km d'ORAN, section communal qui se compose d'une seule grande exploitation, appartenant à une compagnie d'actionnaires, à qui une Ordonnance du 8 novembre 1846 concéda une étendue de 3 059 hectares, dans le but d'y essayer, non pas un phalanstère, comme on s'est obstiné à le répéter, malgré les dénégations persistantes des chefs, mais l'association du capital et du travail dans la propriété et dans les bénéfices.

L'histoire de cet établissement se compose de deux périodes :

-La première, depuis sa fondation en 1846 par le capitaine d'artillerie GAUTIER jusqu'en mai 1851 : dans cette période, on poursuit avec persévérance, sans pouvoir cependant le réaliser que sur une très petite échelle, le principe de l'institution ;
-La seconde, depuis Mai 1851 jusqu'à ce jour, où la pratique du salariat pur et simple et du colonage partiaire a pris le dessus.

A la première période appartiennent tous les grands travaux qui ont mis l'Union Agricole à un des premiers rangs dans la colonisation algérienne : de vastes bâtiments d'exploitation, le défrichement de 400 hectares, la création d'une pépinière privée, de nombreuses et belles plantations, la culture en grand du tabac et du coton, les premières éducations sérieuses de vers à soie, la construction d'un moulin à eau à deux tournants, qui a été le premier et reste jusqu'à ce jour le plus prospère de la plaine ; celle d'une briqueterie et tuilerie ; le ralliement aux travaux agricoles de l'élément arabe, vivant dans une intime rapprochement avec l'élément européen ; la publication d'un bulletin mensuel de colonisation ; des comptes-rendus périodiques avec justifications détaillées de comptabilité agricole.

La seconde période a continué une partie seulement des traditions de la première, en y apportant un élément nouveau : le concours plus soutenu des notabilités de la province. Elle n'a pu cependant préserver la Société, d'une transaction avec l'Etat pour obtenir par le sacrifice de 1 267 hectares le titre définitif des 1 792 restants, faute d'exécution dans les détails voulus de toutes les conditions de l'ordonnance de concession.

Des personnes mal informées ont cru et dit souvent que l'Union n'avait pas entièrement réalisé les espérances attachées à sa fondation, la faute en était :

Premièrement à son principe vicieux ; deuxièmement à l'inexpérience agricole de ses chefs ; troisièmement à la division du pouvoir entre un directeur et un administrateur. Autant d'erreurs.

Le principe de l'association du capital et du travail a pleinement justifié sa supériorité ; seul il a donné aux chefs et à quelques ouvriers d'élite la force de résister à toutes les dures épreuves des premiers temps, la fièvre, la sécheresse, le choléra, le déficit chronique d'argent ; et le seul regret qui ait pu paru légitime, c'est qu'il n'ait pas été possible, faute des conditions morales et pécuniaires voulues, d'intéresser tous les coopérateurs dans la propriété et les bénéfices de l'entreprise.

L'inexpérience agricole a été réelle, mais ce n'est pas le défaut de pratique quia beaucoup nui, c'est le défaut du sens de la spéculation agricole, et ce sens a manqué autant aux directeurs civils qu'aux directeurs militaires, quoique ceux-là fussent plus familiers avec la routine agricole : la nullité de leurs résultats, bien que la période du premier établissement et d'apprentissage fut passée, l'a amplement prouvé. La faute agricole commise à l'Union, comme dans toute l'Algérie, a été de se lancer avec des capitaux insuffisants dans les cultures arborescentes et industrielles, au lieu d'asseoir sur les fourrages, les bestiaux et les fumiers une première et solide base financière d'opérations.

Et quant au concours d'un directeur et d'un administrateur, à un degré inégal du reste, dans le gouvernement de cette colonie agricole, leur parfait accord, pendant les trois années qu'a duré ce système, a prouvé que cette division du travail n'impliquait aucunement la division du pouvoir et du commandement ; en même temps que les difficultés de la marche avant cette combinaison, et le déclin rapide de la situation, dès qu'un directeur a été chargé seul de ce lourd fardeau et livré à ses seules inspirations, ont prouvé qu'à la tête des grandes entreprises de l'agriculture, ce n'était pas trop, comme on l'a reconnu pour celles de l'industrie, du concours de deux intelligences et de deux fonctions convergeant en une seule volonté. Les causes du demi-succès de l'Union agricole sont toutes autres.

Ce sont, *premièrement*, la difficulté même de l'œuvre : une grande création agricole sur 3 000 hectares d'étendue, en un pays complètement inconnu, dans des conditions de sécurité, de visibilité, d'administration et de personnel

extrêmement imparfaites au début, est un très difficile problème, et c'est déjà un grand honneur et un grand mérite que de n'avoir pas succombé à la tâche ;

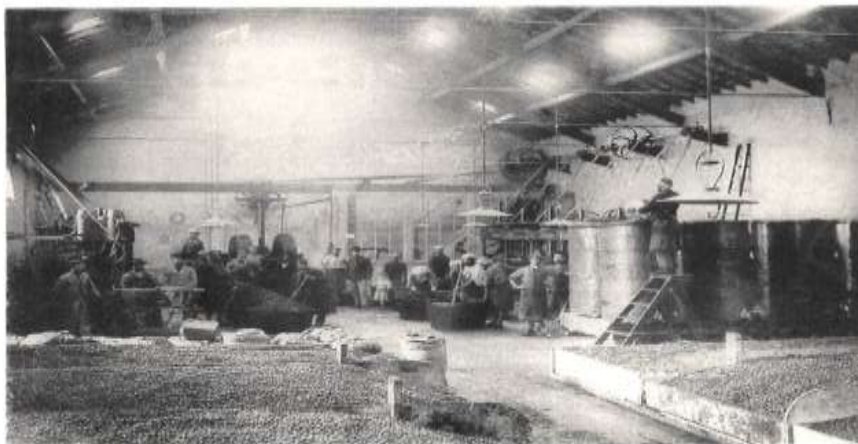
Deuxièmement, l'insuffisance des ressources : la crise financière qui suivit la révolution de 1848 coupa court à la souscription du capital social et qui jusque-là se couvrait rapidement, et qui atteignit à peine la moitié d'un million jugé nécessaire ; cette moitié n'a même pas été que partiellement payée et avec des lenteurs et des difficultés inouïes, qui ont constamment entravé tous les plans de la direction ;

Troisièmement, cette répugnance à payer avait, outre la gêne pécuniaire ou le mauvais vouloir, un prétexte très sérieux dans le danger d'éviction par l'Etat, le titre de la propriété n'étant que provisoire, et subordonné à l'exécution de conditions à peu près impossibles ; les assurances données par la haute administration de la guerre ne détruisant pas l'effet d'une menace écrite dans l'ordonnance, et qui s'est réalisée, quoique d'une manière bienveillante pour l'Union ;

Quatrièmement, un concours d'accidents graves : les fièvres en permanence qui n'ont pas épargné un seul habitant de l'Union ; trois années de choléra, tellement violent qu'en 1850 sur 120 ouvriers, j'en ai vu tomber 37 autour de moi de septembre à décembre ; trois années de sécheresse qui ont frappé toute la province d'ORAN, des incendies, des grêles, des ouragans qui ont détruit partie de ses récoltes ;

Cinquièmement, il faut ajouter qu'avec 400 actionnaires, trop sympathiques à l'œuvre pour ne pas intervenir activement dans son administration, avec un personnel d'employés et d'ouvriers qui n'étaient pas toujours la fleur de l'émigration, l'expérience a prouvé que le principe de liberté devait céder au principe d'autorité, la bienveillance du caractère aux nécessités de l'ordre.

Résister à de pareilles épreuves, et survivre avec honneur, avec de grands et beaux travaux exécutés, est déjà fort méritoire. Aujourd'hui que les temps sont devenus meilleurs pour tous, que la terre du SIG a acquis un renom incontesté d'aptitude aux cultures industrielles, que le climat et le régime des eaux sont améliorés, qu'une belle route relie ORAN à MASCARA, le succès devient plus facile avec une loyale et intelligente direction. Les directeurs de l'UNION ont été successivement : les capitaines d'artillerie Henri-Joseph GAUTIER, GARNIER et BLONDEL, à qui ont succédé des directeurs civils. J'ai rempli pendant trois ans (de 1847 à 1850), sous les deux premiers, les fonctions d'administrateur. » *Fin de citation DUVAL.*



P. Craveya, Oran.

Grande Huilerie
de
l'Oued Sig
Vve A. Balon

Photo de 1910

L'Union du SIG et les Orphelinats agricoles d'Algérie



COUTURIER (Jean-Baptiste) Henri né le 18 juillet 1813 à Vienne (Isère), décédé le 16 août 1894, à Vienne.

Médecin, Conseiller général, député, puis sénateur. Fondateur et président de la Société de Beauregard.

Dirigeant de l'Union agricole d'Afrique (l'Union du SIG) et des Orphelinats agricoles d'Algérie.

A la fin des années 1870, Monsieur Henri COUTURIER prend des responsabilités croissantes dans l'Union du SIG ; cette société, fondée en Algérie en 1845-1846, qui s'était éloignée des ambitions fouriéristes de ses fondateurs dans les années 1850, a tenté d'y revenir à la fin des années 1860 et au début des années 1870 ; mais ses mauvais résultats économiques compromettent son existence à partir de 1875-1880.

COUTURIER entre au conseil d'administration de la société en 1879, puis en devient le secrétaire en 1881. Alors que les actionnaires se divisent entre ceux qui veulent garder l'unité du domaine et sa finalité phalanstérienne, ceux qui préconisent la location des terres à des particuliers pour, grâce au produit des fermages, recevoir des dividendes, et ceux qui ne voient qu'une seule issue, la liquidation et la vente de la propriété, Henri COUTURIER propose une autre solution : la location du domaine à la Société des Orphelinats agricoles d'Algérie, œuvre philanthropique dont il est le fondateur et président. Certains administrateurs soulignent l'ambiguïté de la position de Couturier, qui, secrétaire de l'Union du SIG, favorise les intérêts des Orphelinats et leur fait obtenir des conditions très avantageuses. Cependant, malgré quelques oppositions et démissions, le domaine est loué aux Orphelinats à partir de 1881.

COUTURIER attire dans cette association des personnalités (Victor HUGO et Victor SCHOELCHER en sont présidents d'honneur), quelques parlementaires ainsi que des fouriéristes et des Isérois.

Les Orphelinats ont pour objectif d'accueillir des enfants placés par l'assistance publique, afin de les préparer à vivre et à travailler sur le sol algérien ; ils se présentent donc comme une œuvre de bienfaisance et un outil de colonisation. Les enfants y reçoivent une formation agricole adaptée aux conditions pédologiques et climatiques de l'Afrique du Nord, afin que devenus adultes, ils continuent à cultiver le sol algérien.

Henri COUTURIER accorde une grande importance à cette œuvre des Orphelinats, qui s'inscrit d'ailleurs dans une attention plus générale portée à l'enfance abandonnée. Il fait dans les années 1880 plusieurs voyages en Algérie, pour observer le fonctionnement de l'établissement, mais aussi pour rencontrer les autorités et obtenir des appuis et des aides financières. D'autre part, quand la Société lyonnaise de capitalisation - dont il est devenu le « caissier dépositaire » - prononce sa dissolution, en 1887, il obtient que le capital soit abandonné aux Orphelinats agricoles.

Des accidents (la rupture d'un barrage), de mauvaises récoltes pendant plusieurs années, et des inspections défavorables, qui dénoncent les mauvaises conditions d'accueil des enfants, provoquent le retrait des orphelins à la fin des années 1880, puis la dissolution de la Société des orphelinats ; COUTURIER démissionne du conseil d'administration de l'Union du SIG, où il est de plus en plus contesté en raison des avantages concédés aux Orphelinats, non seulement en 1881 lors de la signature du bail, mais aussi dans les années suivantes, quand le montant du loyer est abaissé, puis vers 1890, quand le bail est rompu à des conditions peu favorables à l'Union.

L'orphelinat de l'Union

Les conditions difficiles d'existence des premiers immigrants, les fièvres paludéennes, l'épidémie de choléra de 1849, jetèrent de nombreux orphelins à la rue. Ils furent recueillis dans l'orphelinat récemment créé à MISSERGHIN.

Après 1870 l'anticléricalisme se déchaîna menaçant sérieusement l'existence de l'orphelinat de MISSERGHIN confié à des religieux par un bail de 20 ans depuis 1851. Une commission fut nommée et émit un avis favorable à son maintien malgré l'opposition du conseil général.

De petites prolongations furent accordées jusqu'en 1884. L'attaque se précisa en 1880 avec les décrets du 29 mars pris contre les congrégations religieuses. On voulut ôter l'établissement des mains des frères. L'année suivante un danger, encore plus sérieux, menaça l'existence de l'orphelinat.

En 1881, fut créée la société des orphelinats agricoles de l'Algérie dont le premier établissement fut fondé à SAINT-DENIS-DU-SIG sur un terrain appartenant à l'Union agricole, déjà aménagé et cultivé, arrosé par le barrage des CHEURFAS.

Le barrage des CHEURFAS.

[L'envasement du petit barrage nécessita la construction de celui des CHEURFAS à 15 km en amont du petit. Les travaux durèrent de 1875 à 1883. A peine rempli, début 1885, les pluies diluviennes provoquèrent sa rupture. Sous la poussée des eaux libérées, le petit barrage céda également. La plaine et la ville furent recouvertes de plus de deux mètres d'eau. Le bilan de l'inondation se chiffra à un million de dégâts. La reconstruction, entreprise aussitôt se termina en 1892 pour le barrage des CHEURFAS et 1893 pour le petit.]

Une instruction scolaire et professionnelle devait y être dispensée. L'œuvre était laïque. Un membre du conseil général, demanda alors que les orphelins soient retirés de MISSERGHIN et placés à SAINT-DENIS-DU-SIG. La proposition fut adoptée par le conseil général mais ne put se réaliser qu'en 1884.



Barrage de Cheurfas

A partir de 1882, l'orphelinat du SIG reçut des orphelins envoyés par le département malgré l'avis défavorable de la commission d'hygiène réglementaire en raison, notamment, de fortes chaleurs estivales, de la qualité douteuse de l'eau, de la médiocrité du couchage, d'une surveillance impossible, les enfants étant répartis dans plusieurs chambres.

En 1884, 14 garçons et 2 filles avaient été admis dans l'établissement. Plus de la moitié était en mauvaise santé. L'incompétence du gestionnaire ne favorisait guère l'épanouissement des enfants. Un dortoir fut bien construit en 1888. Ni cuisine, ni réfectoire n'étaient prévus. Les études primaires étaient négligées. L'enseignement professionnel, surtout agricole, qui devait être organisé sur un terrain de 50 hectares avec adjonction d'ateliers de forge, de charonnage, était à l'abandon. Devant cet état de fait, les orphelins furent retirés en 1891 du SIG pour être placés à l'hôpital civil d'Oran et ne retournèrent à MISSERGHIN qu'en 1950.

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

-1^{er} décès : (07/04/1847) de Mme MARECHAL Anne (âgée de 58 ans – native de la Meuse) ;

-1^{er} mariage : (12/07/1847) de M. REVOL Joseph (*Maréchal-ferrant natif de l'Isère*) avec Mlle BAUD Cécile (SP native de ?) ;

-1^{ère} naissance : (17/08/1854) de RIBERA Juan (Père Cultivateur) ;

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

-1847 (09/09) : SIVIGNON Claude (*Horticulteur natif de Saône et Loire*) avec Mlle WEGE Caroline (SP native de ST LAURENT ?) ;

-1847 (04/10) : TULOT Claude (? *natif de Toulon*) avec Mlle MARCIA Marie (SP native d'Espagne) ;

-1848 (07/03) : PONS Bazile (*Menuisier natif de l'Hérault*) avec Mlle ROBILLARD Anne (SP native de la Meurthe) ;

-1848 (24/08) : LAURANT Charles (*Marchand natif de la Manche*) avec Mlle PELIN M. Thérèse (SP native du Gard) ;

-1849 (08/02) : BOUQUET Pierre (*Cultivateur natif des Bouches du Rhône*) avec Mlle DUMOUT Jeanne (SP native du Jura) ;

-1850 (20/03) : BEN-ADDI Isaac (*Marchand natif d'Oran*) avec Mlle BEN-DAYA Simha (SP native de Tanger au Maroc) ;

-1850 (25/04) : BENTAYOU Pierre (*Boulangier natif des Htes Pyrénées*) avec Mlle GARCIA Marie (SP native d'Espagne) ;

-1850 (08/07) : GIRAUD Lazare (*Employé natif du Var*) avec Mlle BAUCHIERE Pauline (SP native du Var) ;

-1850 (11/07) : HAVARD Louis (*Infirmier major natif de l'Eure et Loire*) avec Mlle GOULU M. Anne (SP native du Doubs) ;

-1850 (23/07) : CHOSSAROT Jean (*Tailleur de pierres natif du Puy de Dôme*) avec Mme (Vve) ESTEOULE DITE VALENTIN Jeanne (SP née en Ardèche) ;

-1850 (12/09) : MAILLIART Antoine (*Charron natif du Nord*) avec Mlle FEUILLERAT Marie (SP native de l'Ariège) ;

-1850 (02/10) : PEREZ Jacques (*Journalier natif d'Espagne*) avec Mlle LON Espéranza (SP native d'Espagne) ;

-1851 (14/01) : CANDE Alexandre (? *natif du Maine et Loire*) avec Mlle CUYNID Françoise (SP native du Jura) ;

-1851 (23/04) : GERAUD Pierre (*Maçon natif de la Dordogne*) avec Mlle BONDA Magdeleine (SP native d'Espagne) ;

-1851 (20/05) : GOZE Joseph (*Cultivateur natif des Pyrénées Orientales*) avec Mlle AUDRAIN M. Françoise (SP native du Morbihan) ;

-1851 (09/07) : CARCENTY Judas (*Négociant natif d'Oran*) avec Mlle FROY Haziza (SP native d'Oran -Algérie) ;

-1851 (31/07) : SAVENO-COLON Pierre (*Cultivateur natif de Charente*) avec Mlle DIDOT Rosalie (SP native du Vaucluse) ;

-1851 (13/08) : SAIAC Nathan (*Marchand natif d'Oran*) avec Mlle LAREDO Jacout (SP native de Tanger au Maroc) ;

-1851 (10/09) : LAREDO Isaac (*Marchand natif de Tanger au Maroc*) avec Mme (Vve) YAYA Hanna (SP native d'Alger) ;

-1851 (02/10) : NOE J. Baptiste (*Employé à l'UNION natif du Nord*) avec Mlle NARDIN Joséphine (SP native du Doubs) ;

-1851 (09/10) : DEMOULIN J. Baptiste (*ex militaire natif du Jura*) avec Mlle CRETIN Marie (SP native du Jura) ;

-1851 (04/11) : MENIGOZ Jean (*Maçon natif des Vosges*) avec Mlle PARRAD Euphrasie (SP native du Jura) ;

-1851 (11/11) : GUGENBUHL Joseph (*Cultivateur natif de Suisse*) avec Mlle RUST Marianne (SP native de Suisse) ;

-1852 (06/01) : TOURNIER J. Baptiste (*Voiturier natif du Lot*) avec Mlle REVOL Alexandrine (SP native du Rhône) ;

-1852 (13/01) : HANICOT Nicolas (*Aubergiste natif de la Moselle*) avec Mlle DOMMERC Jeanne (SP native de l'Hérault) ;

-1852 (11/02) : PARIS J. Pierre (*ex-militaire natif de l'Isère*) avec Mlle BIDOT Barbe (SP native de la Meurthe) ;

-1852 (02/03) : DEVEZE Jean (*Cultivateur natif de l'Aude*) avec Mlle DELPECH Marie (SP natif de l'Aude) ;

-1852 (19/03) : LLEDO José (*Journalier natif d'Espagne*) avec Mlle HURTADO Maria (SP native d'Espagne) ;

-1852 (23/03) : RIGOLLIER Pierre (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle DUMONT Pierrette (SP native du Jura) ;

-1852 (20/04) : REBER Isidore (*Journalier natif d'Alsace*) avec Mlle LACOLONGE M. Antoinette (SP native du Rhône) ;

-1852 (04/05) : BROUSSE Antoine (*Maçon natif du Puy de Dôme*) avec Mlle VIATTE Marie (SP native de Belfort) ;

-1852 (21/05) : DOMERC François (*Cultivateur natif de l'Hérault*) avec Mme (Vve) SUCH Magdeleine (SP native d'Espagne) ;

-1852 (15/06) : ACCARIES Antoine (*ex-gendarme natif de l'Hérault*) avec Mlle ARCHAMBAUD Marie (*Propriétaire native de la Charente*) ;

-1852 (19/06) : GOMEZ Francisco (*Marchand natif d'Espagne*) avec Mlle MAESTRE Maria (SP native d'Espagne) ;

-1852 (25/06) : COCHETON Jean (*Cafetier natif de l'Isère*) avec Mlle PARAD Jeanne (SP native du Jura) ;

-1852 (26/10) : OLIVIER Arsène (*Instituteur natif de l'Indre et Loire*) avec Mlle TARDIEU Charlotte (SP native des Pyrénées Orientales) ;

-1852 (03/11) : MAUMET Louis (*Aubergiste natif de l'Eure*) avec Mlle NICOLAS DIT ESTRAC Marie (SP native de la Gironde) ;

-1852 (03/11) : CIEMADES Pedro (*Cultivateur natif d'Espagne*) avec Mlle MARTINEZ Xaviera (SP native d'Espagne) ;

-1852 (11/12) : SORIA Thomas (*Jardinier natif d'Espagne*) avec Mlle NAVARRO Maria (SP native d'Espagne) ;

- 1852 (14/12) : PERTUSA Juan (*Cultivateur natif d'Espagne*) avec Mlle MORALES Séraphina (*SP native d'Espagne*) ;
 -1852 (22/12) : VILHELM Bernard (*Menuisier natif de la Meurthe*) avec Mlle HUSSER Catherine (*SP native de la Meurthe*) ;



Quelques Mariages relevés en 1905 :

(1905) ABADIA Pinhas (*cultivateur*)/BITOUN Sultana ; (1905) ALFOSEA Vicente (*boulangier*)/PALOMARES Isabel ; (1905) AYELA Joaquin (*boulangier*)/PASCUAL Manuela ; (1905) AZUELOS Samuel (*négociant*)/LASRY Zahra ; (1905) BEN-AZERA Isaac (*menuisier*)/ISRAËL Zarah ; (1905) BEN-YETA Mardochee (*ferblantier*)/NEZRI Fréha ; (1905) BETTOUN Abraham (*journalier*)/AKOKA Rachel ; (1905) CELDRAN Antonio (*cultivateur*)/RIOS Béatrice ; (1905) CHARLET François (*maçon*)/BALLESTRA Catarina ; (1905) DELABIA Antonio (*journalier*)/SANESTEVAN Isabelle ; (1905) DEL-AGUILA José (*journalier*)/LAZARO Antonia ; (1905) DEL-AGUILA Vicente (*journalier*)/PEREZ Catalina ; (1905) DRAÏ Maklouf (*cordonnier*)/DRAY Semha ; (1905) ESTEVE Miguel (*mécanicien*)/SOL Josefa ; (1905) FERNANDEZ Juan (*journalier*)/CORTES Francisca ; (1905) FERRANDEZ Francisco (*journalier*)/JILAVERMAS A. Maria ; (1905) GARGORI Grégorio (*cultivateur*)/BALLESTER Margarita ; (1905) GIMENEZ Antonio (*propriétaire*)/SEMPERE Joséphine ; (1905) HERNANDEZ Manuel (*journalier*)/ALMUDEVER Joaquina ; (1905) LANTHEAUME Fabien (*horticulteur*)/PAJOT Ernestine ; (1905) LINARES Baptiste (*boulangier*)/GUERRA Dolorès ; (1905) LOPES Francisco (*journalier*)/FERRANDEZ Josefa ; (1905) MARTINEZ Michel (*cultivateur*)/SILVESTRE Maria ; (1905) MARTINEZ Miguel (*cultivateur*)/MERINA Dolorès ; (1905) MARTINEZ Vicente (*charretier*)/BELDA Laurenzia ; (1905) MERINA José (*cultivateur*)/TIJERAS Antoinette ; (1905) MUNOZ José (*jardinier*)/SELLES Béatrix ; (1905) OUAZANA Moïse (*cocher*)/KALIFA Anna ; (1905) PADILLA Carlos (*journalier*)/MEDINA Francisca ; (1905) PALACIO Alejandro (*cultivateur*)/BROTTONS Francisca ; (1905) PARRENO Jayme (*journalier*)/BLAT Joséphine ; (1905) PASCUAL José (*boulangier*)/SELLES Rosine ; (1905) PAYA Raymond (*chef d'équipe CFA*)/IVANES Antoinette ; (1905) PEREZ Geronimo (*cultivateur*)/MEDINA Maria ; (1905) PLAZA Augustin (*journalier*)/SANCHEZ Isabel ; (1905) POMARES José (*forgeron*)/MAS Vicenta ; (1905) RALEM Belkhir (*portefaix*)/EL-BACHI Kheïra ; (1905) ROSELLO Vicente (*jardinier*)/MONTAGUD Maria ; (1905) ROSTOLL José (*cultivateur*)/BERINGUER Vicenta ; (1905) SABATIER Léopold (*policier*)/VAILLOT Rose ; (1905) SALAMA Abraham (*commerçant*)/SERFATY Semie ; (1905) SOLA Domingo (*chevrier*)/SOLA Marie ; (1905) TORRES José (*jardinier*)/DE-LA-ROSA Josefa ; (1905) VARO Antonio (*cultivateur*)/BALLESTER Lorenza ; (1905) VILLA Manuel (*jardinier*)/AYELA Marie ; (1905) ZARAGOZA Diego (*cultivateur*)/SEMPEREZ Teresa ; (1905) ZARAGOZA Jayme (*cultivateur*)/GRACIA Ascencion ;

Les naissances de l'année 1908 : (profession du père)

ALARCON Joséphine (*maçon*) ; ALFOSEA Vicenta (*cultivateur*) ; ALVADO Marie (*cultivateur*) ; AMAR Rachel (*courtier*) ; AMSALEG Jacob (*charretier*) ; ANDREO Vincent (*employé*) ; ANDREU Joséphine (*journalier*) ; ANDREU Marie (*cultivateur*) ; ANIORTE Miguel (*cultivateur*) ; ARNOULD Victor (*bourrelier*) ; AVARGUES Emile (*cultivateur*) ; AYELA Louis (*boulangier*) ; AZUELOS Alice (*commerçant*) ; BELDA François (*poseur*) ; BEN-AFRIAT Rachel (*employé*) ; BEN-AÏM David (*tailleur*) ; BEN-AYOUN Henriette (*bijoutier*) ; BEN-AZERA Albert (*menuisier*) ; BEN-AZERA Messaoud (*menuisier*) ; BEN-CHETRIT Judas (*cordonnier*) ; BEN-DAYAN Aïcha (*journalier*) ; BENELBAZ Rebecca (*commerçant*) ; BEN-HAMOU Henriette (*employé*) ; BEN-ISRY Cécile (*charron-forgeron*) ; BENSADOUN Messaouda (*voiturier*) ; BERNABE Jayme (*cultivateur*) ; BETTOUN Salomon (*journalier*) ; BIBAS Raphaël (*cordonnier*) ; BOILLOT Louis (*cultivateur*) ; BORDY Mireille (*propriétaire*) ; BORJA Joséphine (*employé*) ; BOTELLA Francisco (*charretier*) ; BOX Virginie (*cultivateur*) ; BRUEL Pauline (*cultivateur*) ; CABEDO A. Maria (*journalier*) ; CABEO Diego (*cultivateur*) ; CAMPILLO Joséphine (*commerçant*) ; CARPIO Antonio (*portefaix*) ; CARTAGENA José (*cultivateur*) ; CASCALES Jean (*chevrier*) ; CELDRAN Antoine (*cultivateur*) ; CHARBIT Isaac (*menuisier*) ; CHARBIT Marie (*teinturier*) ; CHARBIT Nessim (*employé*) ; CHULIA Vicenta (*cultivateur*) ; CERDAN Denis (*jardinier*) ; CLAVEL Maria (*charretier*) ; COHEN Addad (*tonnelier*) ; COHEN Esther (*commerçant*) ; COHEN Fahri (*employé*) ; COHEN Maklouf (*colporteur*) ; CORTEGIANI Angèle (*gendarme*) ; CORTES Rosario (*maquignon*) ; CORTES Sérafin (*journalier*) ; COURBIN Isidore (*garde-barrage*) ; CUENCA A. Maria ; DADOUN Abraham (*cordonnier*) ; DAHAN Israël (*commerçant*) ; DEL-AGUILA Joaquin (*journalier*) ; DEL-AGUILA Joseph (*journalier*) ; DEL-AGUILA Mathilde (*journalier*) ; DESTRAIC Henri (*cultivateur*) ; DESVERGNES Christiane (*porteur*) ; DIAZ Antoine (*cultivateur*) ; DIAZ Frédéric ; DOMMERC Marie (*cultivateur*) ; DRAÏ Joseph (*employé*) ; DURA Alphonse (*chevrier*) ; DURA François

(cultivateur) ; EL-ROUAH Nathan (cocher) ; EMSELLEM Fortunée (cordonnier) ; ERNANDEZ Antoinette (entrepreneur) ; ESCOLANO Francisca (journalier) ; FALER Christian (meunier) ; FERNANDEZ Alexandre (cultivateur) ; FERNANDEZ Ascencion (maçon) ; FERNANDEZ Joséphine (cordonnier) ; FERNANDEZ Maria (journalier) ; FERRAGUI Smaïne (journalier) ; FERRER J. Baptiste (employé) ; FIGUEROA Conception (journalier) ; FONSECA Yacinto (cultivateur) ; FREDJ Léon (commerçant) ; FURIO Salvador (cultivateur) ; GARCIA Ana (cultivateur) ; GARCIA Elia (journalier) ; GARCIA Emilio (journalier) ; GARCIA Emilio (coiffeur) ; GARCIA Gines (forgeron) ; GARCIA Joseph (cultivateur) ; GARCIA René (tâcheron) ; GARCIA Thérèse (charretier) ; GARCIA Vicenta (journalier) ; GARIJO Pedro (journalier) ; GAROBY Armand (employé de banque) ; GERARD Marcel (forgeron) ; GIL Joséphine (journalier) ; GONZALES Joseph (journalier) ; GRAO Maria (journalier) ; GRAU Antoinette (journalier) ; GUICHARD Hélène (facteur PTT) ; HERNANDEZ Maria (cultivateur) ; HIDALGO François (journalier) ; HUGOUNENQ Emile (propriétaire) ; JIMENEZ Joseph (cultivateur) ; JORRO Joseph (cultivateur) ; KLIFA René (employé) ; LAFONT Etienne (bourrel) ; LANKRY Pinhas (cordonnier) ; LANTHEAUME Guy (horticulteur) ; LAREDO Moïse (commerçant) ; LAZARO Louise (pâtissier) ; LEININGER Alice (cultivateur) ; LENOIR Laure (juge de paix) ; LEVY Haydée (employé) ; LLOPIS Denis (journalier) ; LLORCA Angéla (cultivateur) ; LLORET Jacques (cultivateur) ; LOPEZ Antoine (jardinier) ; LOPEZ Josefa (cordonnier) ; LOPEZ Manuel (journalier) ; LORCA Antoinette (horloger) ; LORCA Berthe (horloger) ; MALDONADO Josefa (employé) ; MARTINEZ Erneste (employé) ; MARTINEZ Etienne (cultivateur) ; MARTINEZ François (journalier) ; MARTINEZ Hélène (cultivateur) ; MARTINEZ Henri (cultivateur) ; MARTINEZ Joseph (jardinier) ; MARTINEZ Joseph (cultivateur) ; MARTINEZ Marie (forgeron) ; MARTY Michel (boulangier) ; MASANET Joaquin (cultivateur) ; MAYOR Béatrix (cultivateur) ; MEDINA Tomasa (cultivateur) ; MIRALLES Cécile (cultivateur) ; MORENO Trinité (jardinier) ; MOYA Ramon (commerçant) ; NADAL François (cultivateur) ; NADAL François (journalier) ; NADAL Joseph (employé) ; NADAL Maria (journalier) ; NAVARRO Gracia (tonnelier) ; NEZRY Mimoun (commerçant) ; OROSCO Angèle (cultivateur) ; ORS Lucia (jardinier) ; ORS Rosalie (cultivateur) ; ORTEGA Marie (cultivateur) ; OUHAYOUN Chaloum (colporteur) ; PELLICER Alexandre (jardinier) ; PEREZ Baptiste (employé) ; PEREZ Esther (cordonnier) ; PEREZ Jayme (cultivateur) ; PEREZ Esther (cordonnier) ; PEREZ Ramon (journalier) ; PEREZ Raymonde (journalier) ; POVEDA J. Baptiste (employé) ; QUILES Rosa (cultivateur) ; PARRENO Cécile (journalier) ; REQUENA Béatrix (cultivateur) ; RIERA Antoine (boucher) ; RIGAL Régine (boucher) ; RIPOLL Francisca (cultivateur) ; RIPOLL Marie (jardinier) ; RIPOLL Vincent (journalier) ; RIOS Vincent (cultivateur) ; VILLA Rosa ; RODRIGUEZ Cécile ; RODRIGUEZ Elisa (cordonnier) ; RODRIGUEZ Juan (journalier) ; ROLLAND Pierre (meunier) ; RONDA Hélène (cultivateur) ; ROSELLO Louisa (jardinier) ; ROSTOLL Marguerite (cultivateur) ; SALAMA Rachel (commerçant) ; SALVADOR Félix (hôtelier) ; SALVADOR Félix (maréchal-ferrant) ; SABATA Henri (père jardinier) ; SABATHIER Gilberte (policier) ; SAËZ Ramon (père journalier) ; SANCHEZ Cécile (maçon) ; SANCHEZ Joséphine (jardinier) ; SANCHEZ Marie (cultivateur) ; SANCHEZ Ramon (cultivateur) ; SANTAMARIA Antoinette (cultivateur) ; SANTAMARIA Rosa (briquetier) ; SANTANDER Joseph (cultivateur) ; SANTIAGO Tomasa (journalier) ; SANTISTEBAN Claire (journalier) ; SANTOS Pauline (postillon) ; SARAGOSA Jeanne (cultivateur) ; SARIO Françoise (journalier) ; SARRIO Marie (chevrier) ; SEBBAN Etoile (boucher) ; SELLES Joseph (coiffeur) ; SELLES Marguerite (journalier) ; SERRAT A. Maria (employé) ; SIBONI Abraham (sellier-bourrel) ; SOLA Vicenta (chevrier) ; SOLER Roque (jardinier) ; SOLER Teresa (jardinier) ; SORIA Amélie (cultivateur) ; SORIA Joseph (cultivateur) ; TEIXEIRA Joaquin (cordonnier) ; TIJERAS Francisco (cultivateur) ; TREMINO Ascencion (fabricant) ; TROY Alexis (menuisier) ; TROY Hélène (menuisier) ; VAËLLO Donisio (jardinier) ; VALENTIN François (cultivateur) ; VELASCO Juan (journalier) ; VILLA Francisco (jardinier) ; VILLA Rosa (cultivateur) ; XIMENES Joseph (cultivateur) ; YVORRA Alphonso (jardinier) ; YVORRA Victoria (jardinier) ; ZARAGOZA Françoise (journalier) ; ZARAGOZA Manuel (cultivateur) ; ZARAGOZA Thérèse (journalier) ; ZARAGOZA Vincent (cultivateur) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner SAINT-DENIS-DU-SIG sur la bande défilante.

-Dès que le portail SAINT-DENIS-DU-SIG est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



DEMOGRAPHIE

Année 1902 = 11 694 habitants dont 1 490 européens ;

Année 1936 = 10 384 habitants dont 3 608 européens ;

Année 1954 = 16 556 habitants dont 4 064 européens ;
Année 1960 = 27 418 habitants dont 3 911 européens ;



DEPARTEMENT

Le département d'ORAN est un département français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962. Il avait pour index le numéro **92** puis à partir de 1957 le **9 G**.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux *beyliks* de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Oran fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'Ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'Alger, lui-même à l'Ouest de celui de Constantine.

Les provinces d'Algérie furent totalement départementalisées au début de la III^e république, et le département d'Oran couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMCEM ; auxquels se rajoutèrent SIDI-BEL-ABBES en 1875 et TIARET en 1939.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le Département d'ORAN de ses régions périphériques créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MOSTAGANEM, le département de TIARET et le département de TLEMCEM. Une dernière modification territoriale intervint le 17 août 1958 avec la création du département de SAÏDA à partir des départements de TIARET, ORAN et SAOURA qui rétrocéda les hauts plateaux du Sud-Oranais.

Le nouveau département d'ORAN couvrait alors 16 438 km², était peuplé de 851 190 habitants, et possédait quatre sous-préfectures : AÏN-TEMOUCHENT, PERREGAUX, SIDI-BEL-ABBES et TELAGH.

L'Arrondissement de PERREGAUX comprenait 12 localités :

AÏN-EL-AFFEURD – DJENIEN-MESKINE – JEAN-MERMOZ – LA-FERME-BLANCHE – MARECHAL-LECLERC – MOKTA-DOUZ – NOUVION – PERREGAUX – PORT-AUX-POULES – SAHOURIA – **SAINT-DENIS-DU-SIG** – SAINT-LUCIEN.

MONUMENT AUX MORTS

Source : [Mémorial GEN Web](#)

Le relevé n° 57197 mentionne les noms de **113 soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ABBAD Ben Kadda (Mort en 1915) –AGULLO Jayme (1916) –AÏSSAT Mohamed (1918) –ALMODAVER Manuel (1915) –AMAR Ben Mohammed (1917) –AMAR Ould Mohamed (1916) –AMMAR Mohammed (1914) –ANDREO Vincent (1917) –ANDREU Francisco (1915) –AYELA Vincent (1914) –AZOULAY David (1914) –BALAGUE Joseph (1917) –BARBER Vicente (1918) –BELAROUÏ Fana (1915) –BEN ASOULI Schemaya (1916) –BEN AYOÛN Jacob (1915) – BEN CHETRIT David (1914) –BEN OLIEL Judas (1916) –BENABOU Mansour (1914) –BENAHINED Ahmed (1915) –BENAYOUN Simon (1916) –BENIMELI Salvador (1915) –BENTLAHA Lakhdar (1915) –BERARD LATREILHE DE FOZIERES Marie (1916) –BERINGUER Juan (1914) –BEULAYGUE Joseph (1915) –BORONAD Simon (1915) –BOURAS Mohamed (1918) –BOURORBAL Ben Aouda (1916) –BREK Mohammed (1916) –BUREL Joseph (1915) –CABRERA José (1918) –CAPO Antonio (1916) –CERDAN Antonio (1917) –CERNA Joachim (1918) –CLEMENT Georges (1917) –COMBET Augustin (1915) –DE RUEDA Séraphino (1918) –DERKAOUÏ Miloud (1915) –DIAS Joaquin (1917) –DIEZ Manuel (1914) –DIEZ Salvator (1916) –DOLADER Pedro (1916) –DRAÏ Moïse (1914) –DRIS Habib (1917) –DURA Pédro (1914) –ENSALEM Eliaou (1914) –ESCUDIER Pierre (1918) –FILIM Antonio (1919) –GARCIA Antonio (1914) –GARCIA Francisco (1917) –GOMEZ José (1918) –GRACIA Manuel (1914) –GUALLINO Satrico (1918) –IVARS José (1918) –LAHSEN Mohamed (1917) –LAZARO Louis (1918) –LLINARES Francisco (1915) –LLOPES Joseph (1916) –LOPEZ Antoine (1917) –MARQUE BOUARET Marie (1917) –MARTINEZ Mariano (1916) –MARTINEZ Vicente (1916) –MAS Emile (1917) –MAS Joseph (1918) –MASANET Vicent e (1916) –MEDINA Jean (1914) –MESSAOUI Bouazzi (1918) –MICHAUD Raoul (1914) –MOHAMMED Ben Hamou (1916) –MOHAMMED Ould Bouziane (1916) –MOKHTAR Benouane (1916) –MOKHTAR Djilali (1915) –MORENO Juan (1918) –MOXICA Pascal (1914) –MULET Pedro (1918) –ONTENIENTE Auguste (1918) – PAREJA Joseph (1914) –PASCUAL Jayme (1916) –PASCUAL José (1914) –PATRON Jean (1918) –PEREZ Vicente (1915) –PERLES Ramon (1915) –PETERS Antoine (1916) –PICO François (1918) –PIQUEMAL Léonce (1914) –PITSCHI Joseph (1915) –PUCH Pierre (1915) –REBOUAH Lucien (1917) –RIERA Mathias (1915) –RIPOLL Andrès (1915) –ROSTOLL Joseph (1918) –RUIZ Manuel (1917) –SABATA Francisco (1917) –SABBAH Issaac (1918) –SAHRAOUI Lakhdar (1916) –SARAGOSSA Francisco (1918) –SELLES Miguel (1914) –SERRAT José (1915) –SERRAT Tomas (1914) –SOL Matias (1914) –SOLER José (1918) –SOLER Joseph (1918) –TALUT Antoine (1917) –TEBERKANI Ali (1914) –TENDERO Juan (1917) –TORRES Francisco (1914) –TORRES François (1914) –TORRES Joseph (1916) –VALENTI Manuel (1914) –VALERO Damien (1914) –YVORRA Joseph (1914)– ■ ■



Nous avons une pensée toute particulière pour nos valeureux soldats victimes de leurs devoirs au SIG :

■ ■ -Aspirant (ELO 445) BARRELYS Michel (22ans), tué le 28 août 1957 ;
 -Gendarme BERTHIER Marcel (25ans), Mort accidentelle en service le 10 septembre 1959 ;
 -Marsouin (8°RIC) BORGHINO Raymond (21ans), tué le 11 octobre 1957 ;
 -Marsouin (8°RIC) DOMERGUE René (21ans), tué le 19 janvier 1957 ;
 -Adjudant (gendarmerie) FRADET Henri (39ans), tué le 16 décembre 1959 ;
 -Soldat (79° CRD) JORY Gérard (21ans), tué à la ferme de l'UNION le 30 novembre 1957,
 -Gendarme NAVARRO (32ans), enlevé et disparu le 30 juin 1962 ; ■ ■

Nous n'oublions pas les victimes civiles innocentes issues d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel au SIG :

■ ■ M. GEBAUER Peter (28ans), assassiné le 18 octobre 1962 ;
 M. JOVER Henri (25ans), enlevé et disparu le 17 avril 1962 ;
 M. SANTIAGO Jean (25ans), enlevé et disparu le 8 mai 1962 ;
 M. SELLES François (40ans), enlevé et disparu le 21 août 1962 ;
 M. VARGAS-RUIZ Guy (21ans), enlevé et disparu le 6 novembre 1956 ;
 M. ZELMAT Mohammed (45ans), enlevé et disparu le 31 décembre 1961 ; ■ ■

Témoignage de M. Jean-Pierre CHEVENEMENT « *Le 19 mars, j'ai vécu un drame affreux. Plusieurs de mes moghaznis, ainsi que le chef du village musulman de SAINT-DENIS-DU-SIG, ont été tués dans des conditions atroces par un commando du FLN. J'ai retrouvé Miloud, mon aide de camp, égorgé* ».

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

<https://tenes.info/>

<http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes-cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf>

<http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article283>

<http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article653>

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/oranie/132-saint-denis-du-sig>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5622545x/f13.image.texteImage>



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO